



# Liquidation judiciaire et vente du fonds par mandataire

Par romemaptic83, le 08/12/2013 à 20:08

bonjour, je suis bailleur d'un local commercial .le locataire ne payant plus son loyer depuis plusieurs mois j'ai démarré une procédure judiciaire huissier, avocat , assignation en référé pour tenter la résiliation du bail (nous avons obtenu l'autorisation d'expulsion provisoire )le locataire ne partant toujours pas nous avons demandé et obtenu l'autorisation de la force publique pour l'expulser mais hélas l'expulsion n'a pas pu avoir lieu car la sarl a été déclaré en liquidation judiciaire quelques jours avant la date prévue pour l'expulsion. Donc maintenant le mandataire veut essayer de vendre le fonds de commerce .le mandataire a t il un délai pour vendre le fonds s'il ne trouve pas d'acquéreur me rendra t il les clés ?quand ? je suis dans une situation financière dramatique .cela fait maintenant 1 an sans toucher de loyer et des frais de justice importants .j'ai du emprunter de l'argent a des amis je désespère. merci pour votre aide